

RÈGLEMENT DES EXAMENS

Certification PIX

Qu'est-ce que ce PIX ?

Le Certificat PIX est une certification nationale qui atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie. Il permet d'obtenir une certification officielle fiable et reconnue par l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et le monde professionnel (CV) y compris au niveau européen. Il est exigé à l'entrée de certaines formations et peut être valorisé dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.

Les niveaux du PIX ?

PIX est une plateforme publique permettant d'évaluer et de certifier ses compétences numériques tout au long de la vie. Chaque citoyen peut obtenir son profil « numérique » allant du niveau débutant au niveau expert (1 à 8). Les niveaux aujourd'hui évalués par Pix vont uniquement de 1 à 5 ; les niveaux 6, 7 et 8 ne sont pas encore disponibles.

Organisation et contenu pédagogique

-Formation PIX

- Elle s'appuie sur L'UE de L2 « Concepts et outils de base en Informatique ». Cette UE est dispensée chaque semestre (HLSE305 et HLSE401) et peut être suivie par l'étudiant dans le cadre d'une UE supplémentaire ou d'une UE de Culture Générale.

Modalités de la certification C2i-1

- La certification comporte deux étapes : une étape dite de positionnement, et le passage de la certification. La partie positionnement (environ 20h) est réalisée en autonomie par l'étudiant chez lui, les points PIX et les scores de chacune des 16 compétences font partie de l'évaluation pour l'obtention de l'UE (un score minimum de 4 à chacune des compétences est nécessaire).

- Les étudiants ayant obtenu le score de 4 à chacune des compétences seront inscrits, à la certification, par le responsable de la certification PIX pour la FDS.

Ils passent alors la certification sur une plateforme de certification, qui consiste en un questionnaire de 1h45, qui couvre les 5 domaines du référentiel national (16 compétences). Les résultats sont communiqués directement sur le compte PIX des étudiants.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

Certification PIX

Référentiel

Référentiel général et transversal

PIX est un projet public de plateforme d'évaluation et de certification en ligne. Il se substitue au brevet informatique et internet (B2i) et à la certification informatique et internet niveau 1 (C2i-1)

Il recouvre l'évolutivité et les aspects éthiques et déontologiques :

- Tenir compte du caractère évolutif des TIC,
- Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie.
- Cadre européen

Référentiel spécifique et instrumental :

PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1024 PIX en réalisant des activités sur une plateforme nationale disponible 24h/24, 7j/7. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évaluera les 16 compétences numériques pour 5 grands domaines :

- D1 : Les informations et données
- D2 : La communication et la collaboration
- D3 : La création de contenu
- D4 : La protection des données et la sécurité
- D5 : l'environnement numérique

Pour plus de détails sur le référentiel, vous pouvez consulter la page officielle du PIX
- <https://pix.fr/competences>